

| |
|-------------------|
| ARBITRES CLASSE 1 |
|-------------------|

| | | |
|------------------------------|--|--|
| COLLART Pascal | Rue Bonne Espérance, 31 0496/24.55.48 | 5640 METTET bea25.09@hotmail.com |
| RONDIAT Marc 071/50.05.79 | Rue des Montys, 20 0470/37.61.79 | 5630 CERFONTAINE marcrondiat@msn.com marc.rondiat@gmail.com |

| |
|-------------------|
| ARBITRES CLASSE 2 |
|-------------------|

| | | |
|-------------------------------------|---|---|
| BALLE Jacques 071/68.61.23 | Rue Fontaine Gilles, 111 0470/34.37.91 | 5620 SAINT-AUBIN jacques.balle@skynet.be |
| CHABOT Frédéric | Rue Saint-Roch, 97 A 0475/92.51.86 | 5060 FALISOLLE |
| CHERON Daniel | Rue de Bauce, 52 0478/78.22.57 | 5020 MALONNE misterdany008@hotmail.com |
| COLLE Thierry | Rue de Berzée, 90 0492/80.85.50 | 5651 THY-LE-CHATEAU thierrycolle03@gmail.com |
| DENIS Romuald 071/72.50.84 | Rue de la Station, 84 0478/25.61.34 | 5070 AISEMONT romuald.denis@hotmail.com |
| GRAUX Yoann 071/19.19.88 | Rue de Nalannes, 293 0471/09.61.43 | 6001 MARCINELLE yoann06@hotmail.be |
| LEGRAIN Bernard 071/81.00.95 | Rue du Monciat, 9 0468/37.18.54 | 6240 FARCIENNES |
| LETROYE Jean-Claude 071/47.02.06 | Rue de la Babotterie, 83 0486/95.68.29 | 6001 MARCINELLE jc.letroye@gmail.com |
| LUST Antoine | Rue Royale, 60 0498/53.95.93 | 5630 SILENRIEUX |
| MAGAIN Hervé 060/34.45.49 | Chemin Fosset, 3 0474/05.19.24 | 5660 BOUSSU-EN-FAGNE |

| | | |
|-------------------------------------|---|--|
| MATIS Serge 071/16.18.91 | Rue Mau Médot, 60 0477/35.11.00 | 5621 HANZINNE serge.hanz@hotmail.fr |
| RIBOUX Pascal 071/74.47.15 | Rue des Carrières, 52 0471/33.29.21 | 5640 METTET ribouxpascal@gmail.com |
| STRUYVEN Julien 082/68.80.74 | Rue de la Bruskaïe, 84 0497/35.28.40 | 5620 ROSEE struyvenj@gmail.com |
| VANDEN BOSSCHE Christophe | Rue de Graux, 2 A 0496/14.61.61 | 5640 BOSSIERE (METTET) chr.vandenbossche@gmail.com |
| VANKERKHOVEN Pascal 071/11.17.25 | Rue Mestriaux, 85 0470/57.18.41 | 6511 STREE emelyne_vankerkhoven03@hotmail.com |
| WILLEM Gilles 071/19.80.04 | Rue du Ban, 3 0497/10.77.49 | 5621 HANZINNE gilles.willem@hotmail.com |

Définition de la notion d'arbitre selon le décret de la Communauté française (03/05/2019)

« Arbitre »: personne physique affiliée à une fédération ou à une association sportive, chargée de la direction du déroulement d'une épreuve sportive, du respect des règlements établis par la fédération sportive et de la validation du résultat sportif.

A PRESENTER A L'ARBITRE AVANT LA LUTTE

- **uniquement la carte d'identité** :
 - pour tout joueur majeur (c'est-à-dire 18 ans et plus).
 - pour tout joueur mineur âgé d'au moins 15 ans.
- **la carte d'identité (à défaut tout autre document d'identification)** :
 - pour tout majeur
 - pour tout mineur entre 12 ans et avant l'âge de 15 ans.
- **un document d'identification (par exemple la carte d'identité pour les enfants de moins de 12 ans dénommée « KIDS - ID »)** :
 - pour tout mineur de moins de 12 ans.
- **le certificat d'identification du gant présenté**

| |
|--|
| Transmission des rapports d'arbitrage |
|--|

1. A RENVOYER PAR QUI ?**1.1. EN ADULTES :**

* par l'arbitre officiellement désigné par le responsable « Arbitrage »
(en cas d'absence, par le cercle organisateur).

1.2. EN JEUNES :

* par le cercle organisateur (sauf si un arbitre officiel a été désigné ; dans ce cas précis, c'est cet arbitre officiel qui transmettra les rapports d'arbitrage).

2. QUAND ?

Les rapports d'arbitrage doivent être postés (courrier postal PRIORITAIRE) par l'arbitre au plus tard avant la dernière levée du 1^{er} jour ouvrable suivant le jour de la rencontre.

3. A QUI ?**3.1 NATIONALES 1, 2 + CHAMPIONNATS DE BELGIQUE EN LIGUE, CADETS et MINIMES + JEUNES en COUPES DE BELGIQUE**

Se conformer aux instructions de la N.K.-F.N.J.P. (M. Thierry Dufour)

3.2 LIGUE

Se conformer aux instructions de la F.J.P.W.B. (M. Thierry Paduart)

3.3. En PROMOTION, REGIONALES 1, 2, 3, MINIMES et PUPILLES :

1 ex. (l'original) à M. Hubert MAUDOUX, Rue de Senzeilles, 62
5630 CERFONTAINE

1 ex. à remettre par l'arbitre, après signatures, au capitaine de l'équipe visiteuse.

1 ex. à conserver par l'arbitre.

3.4. CADETS :

Se conformer aux instructions du gestionnaire (M. Jean-Marie Dupont)

Note : pour les championnats Wallonie – Bruxelles (Ligue, « régionale », Cadets et Minimes : se conformer aux instructions du gestionnaire (M. Thierry Paduart)

Remarque : que ce soit en adultes ou en jeunes : lors d'une journée à 3 équipes, les 2^e et 3^e exemplaires du rapport d'arbitrage sont à remettre aux équipes visiteuses (le 4^e volet restant attaché au carnet d'arbitrage).

Nouveauté : les rapports d'arbitrage peuvent être envoyés à leurs destinataires respectifs par mail (rapports d'arbitrage numérisés, scannés) ou par « image » transmise depuis un smartphone et ce pour autant que le document soit bien lisible dans son intégralité.

**4. AFFRANCHISSEMENTS : tarif LETTRES (utiliser obligatoirement le timbre « Prior »)
envoi normalisé (1) : de 1 à 50 grammes.**

AVIS IMPORTANT (RAPPEL)

En cas d'absence d'arbitre officiel ou en cas d'arbitre occasionnel, les cercles organisateurs sont tenus de transmettre les rapports d'arbitrage dans les mêmes délais aux responsables désignés ci-dessus.

COMMUNICATION DES RESULTATS DES LUTTES

PRINCIPE GENERAL

Concerne : toutes les luttes adultes et jeunes

Immédiatement après la lutte, quel que soit le jour, le résultat doit être communiqué :

par l'ARBITRE officiel

A cet effet, l'arbitre est tenu de communiquer, par ses propres moyens et selon les modalités prévues, le(s) résultat(s) de la (des) lutte(s) qu'il a dirigée(s).

par le CERCLE ORGANISATEUR si absence d'arbitre officiel.

1. Nationales 1, 2 + championnats de Belgique en Ligue, Cadets et Minimes + Jeunes en coupes de Belgique : se conformer aux instructions de la N.K.-F.N.J.P.

2. Lutttes de championnats en LIGUE, PROMOTION, REGIONALES 1,2 et 3, ainsi qu'en CADETS, MINIMES, PUPILLES-pour lesquelles un numéro de code a été attribué :

UNIQUEMENT par message SMS au 0471/06.50.27

Pour la procédure à suivre, se référer à la brochure unique de la F.J.P.W.B.

Nombre de jeux

1. Championnats

- * Nationales 1 et 2, Ligue, Promotion, Régionales 1,2,3 : 13 jeux gagnants.
- * Cadets et Minimes : 10 jeux gagnants.
- * Pupilles : 15 jeux joués.

2. Luttes en 3 équipes

- * Adultes : 3 x 7 jeux gagnants.
- * Jeunes au G.P. ESM en Minimes et Pupilles : en 5 jeux gagnants.

3. Coupe de Belgique en Adultes : en 13 jeux gagnants (si luttes à 3 équipes : en 7 jeux gagnants)

4. Coupes de Belgique en Cadets, Minimes et Pupilles : en 10 jeux gagnants (3 x 7 jeux gagnants si trois équipes en lice)